

No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

9 décembre 2025

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine tenue le 9 décembre 2025, à 19 h sous la présidence du maire Antonin Valiquette, et à laquelle il y a quorum.

Sont présents :

M. Antonin Valiquette, maire
M. Gordon Burke, maire de la Municipalité de Grosse-Île
Mme Johanne Lebel, conseillère du district 1
M. Louis Arseneault, conseiller du district 2
M. Hugues Lafrance, conseiller du district 3
M. Georges Painchaud, conseiller du district 4
M. Sébastien Cyr, conseiller du district 5
M Gil Thériault, conseiller du district 6

Sont aussi présents :

M. Jean A. Hubert, directeur général par intérim
Mme Myriam Fontaine, greffière adjointe

Quelque 3 personnes assistent également à la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h par le président, Antonin Valiquette.

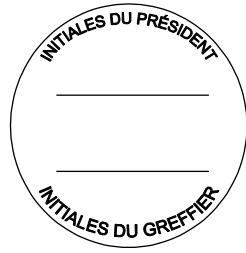
CM2512-1283

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de Sébastien Cyr,
appuyée par Johanne Lebel,
il est résolu à l'unanimité des membres présents

que l'ordre du jour présenté soit adopté en laissant ouvert le point *Affaires diverses*.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux
- 3.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 25 novembre 2025
4. Rapport des comités
5. Approbation de la liste des chèques à ratifier et des comptes à payer
6. Correspondance

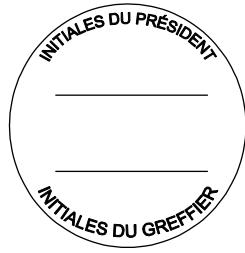


Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

9 décembre 2025

No. de résolution
ou annotation

7. Services municipaux
 - 7.1 Administration
 - 7.1.1 Approbation du calendrier des séances ordinaires 2026 de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine
 - 7.1.2 Demande de contribution financière – Fabrique Saint-François-Xavier de Bassin
 - 7.2 Services administratifs et trésorerie
 - 7.2.1 Octroi de contrat de gré à gré – Edilex inc. – Renouvellement du Contrat de Licence et d'Abonnement – Edilexpert
 - 7.3 Ressources humaines
 - 7.3.1 Dépôt de la liste du mouvement de personnel
 - 7.3.2 Autorisation de signature – Addenda à l'entente relative aux conditions de travail des officiers et des officières supérieurs du Service sécurité incendie
 - 7.4 Travaux publics
 - 7.4.1 Octroi de contrat de gré à gré – Groupe Voyer inc. – Pompes pour le Centre de traitement des boues de fosses septiques – Centre de gestion des matières résiduelles
 - 7.5 Sécurité publique
 - 7.6 Service du développement du milieu, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
 - 7.7 Loisir, culture et vie communautaire
 - 7.8 Infrastructures et bureau de projets
 - 7.8.1 Nominations au comité directeur – Fonds régions et ruralité – Volet 3 – Signature innovation
 - 7.9 Attractivité, communications et expérience citoyenne
 - 7.10 Réglementation municipale
8. Affaires diverses
9. Période de questions
10. Clôture de la séance



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

9 décembre 2025

CM2512-1284

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 25 NOVEMBRE 2025

Les membres du conseil ont préalablement reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 25 novembre 2025.

Sur une proposition de Gil Thériault,
appuyée par Georges Painchaud,
il est résolu à l'unanimité des membres présents

d'approuver ce procès-verbal tel qu'il a été rédigé.

RAPPORT DES COMITÉS

Aucun rapport concernant les divers comités n'est présenté.

CM2512-1285

APPROBATION DE LA LISTE DES CHÈQUES À RATIFIER ET DES COMPTES À PAYER

La liste des chèques à ratifier et des comptes à payer pour la période finissant le 25 novembre 2025 a été transmise aux membres du conseil préalablement à la présente séance;

Sur une proposition de Hugues Lafrance,
appuyée par Louis Arseneault,
il est résolu à l'unanimité des membres présents

d'approuver le paiement de ces dépenses pour un total de 1 247 841,87 \$.

CORRESPONDANCE

Aucune liste de correspondance d'intérêt public n'a été déposée au conseil de la Communauté maritime depuis la dernière séance.

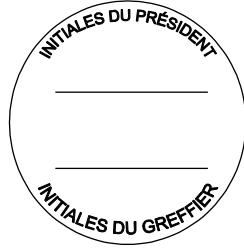
ADMINISTRATION

CM2512-1286

Approbation du calendrier des séances ordinaires 2026 de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

Sur une proposition de Georges Painchaud,
appuyée par Sébastien Cyr,
il est résolu à l'unanimité des membres présents

que le calendrier 2026 des séances ordinaires du conseil de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine soit établi comme suit :



Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

9 décembre 2025

No. de résolution
ou annotation

Le mardi 20 janvier 2026
Le mardi 10 février 2026
Le mardi 10 mars 2026
Le mardi 14 avril 2026
Le mardi 12 mai 2026
Le mardi 09 juin 2026
Le mardi 14 juillet 2026
Le mardi 11 août 2026
Le mardi 08 septembre 2026
Le mardi 13 octobre 2026
Le mardi 10 novembre 2026
Le mardi 08 décembre 2026
que les séances du conseil débutent à 19 heures;

qu'un avis relatif au contenu du calendrier soit publié dans le bulletin mensuel L'Info-municipale, conformément à l'article 320 de la *Loi sur les cités et villes*.

CM2512-1287

Demande de contribution financière – Fabrique Saint-François-Xavier de Bassin

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est sollicitée par les organismes du milieu désirant obtenir une contribution financière ou autres formes de dons en bien ou en service;

CONSIDÉRANT l'analyse effectuée à l'égard de chacune de ces demandes;

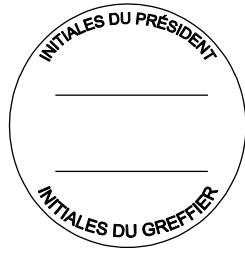
CONSIDÉRANT QUE le conseil reconnaît l'importance de soutenir financièrement les organismes locaux, tout en tenant compte des nombreuses demandes soumises, de certains paramètres et du budget disponible restreint;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Johanne Lebel,
appuyée par Georges Painchaud,
il est résolu à l'unanimité des membres présents

d'approuver le versement de la contributions financière suivante à même le budget spécial de contribution des élus :

Organisme	Contribution
Fabrique Saint-François-Xavier de Bassin	Gratuité de la salle du Centre Multifonctionnel de L'Île-du-Havre-Aubert pour la préparation et la présentation d'un spectacle de Noël les 12 et 13 décembre 2025, excluant les frais pour les équipements supplémentaires ainsi que les frais de la SOCAN.



Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

9 décembre 2025

No. de résolution
ou annotation

SERVICES ADMINISTRATIFS ET TRÉSORERIE

CM2512-1288

Octroi de contrat de gré à gré – Edilex inc. – Renouvellement du Contrat de Licence et d'Abonnement – Edilexpert

CONSIDÉRANT QU'
Edilex inc. a développé un système de rédaction de documents d'appel d'offres en ligne nommé Edilexpert comprenant à la fois des fonctionnalités de rédaction de documents d'appel d'offres et d'autres modules supplémentaires, le cas échéant; Edilex a également conçu et intégré un répertoire de clauses servant à l'assemblage de la documentation contractuelle se rapportant aux marchés publics au sein d'Edilexpert visant à optimiser l'utilisation de celui-ci;

CONSIDÉRANT QUE
la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine utilise déjà Edilexpert pour la préparation des documents administratifs des appels d'offres qu'elle souhaite publier et désire continuer à utiliser ce système ainsi que la documentation offerte pour répondre à ses besoins contractuels;

CONSIDÉRANT QUE
le contrat en cours vient à échéance le 9 janvier 2026 et nous devons donc renouveler celui-ci pour trois ans, que le budget est suffisant pour conclure une entente avec Edilex et que le conseil doit adopter une résolution pour l'octroi d'un tel contrat;

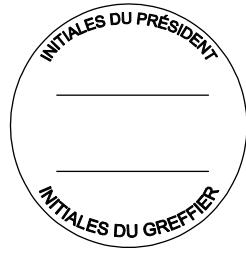
EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Hugues Lafrance,
appuyée par Gil Thériault,
il est résolu à l'unanimité des membres présents

d'octroyer un contrat de gré à gré au coût de 27 321,54 \$, plus les taxes applicables, à l'entreprise Edilex inc., pour la préparation des documents administratifs des appels d'offres que la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine souhaite publier, et ce, pour une période de trois ans débutant le 10 janvier 2026;

d'autoriser la Direction des services administratifs et de la trésorerie ou en son absence, la Direction générale, à signer tout document relatif à ce contrat;

de financer cette dépense à même le budget de fonctionnement annuel de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine.



Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

9 décembre 2025

No. de résolution
ou annotation

CM2512-1289

RESSOURCES HUMAINES

Dépôt de la liste du mouvement de personnel

CONSIDÉRANT le Règlement n° CM-2024-09 décrétant les règles de contrôle et de suivis budgétaires et certaines délégations actuellement en vigueur et plus spécifiquement l'article 18 portant sur la délégation du pouvoir d'embauche d'un employé salarié et, par conséquent, le pouvoir d'autoriser une dépense à cette fin;

CONSIDÉRANT les mouvements de personnel autorisés par la Direction générale pour la période se terminant le 21 novembre 2025;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Gordon Burke,
appuyée par Louis Arseneault,
il est résolu à l'unanimité des membres présents

d'accepter et de ratifier la liste du mouvement de personnel déposée par le Service des ressources humaines pour la période se terminant le 21 novembre 2025.

CM2512-1290

Autorisation de signature – Addenda à l'entente relative aux conditions de travail des officiers et des officières supérieurs du Service sécurité incendie

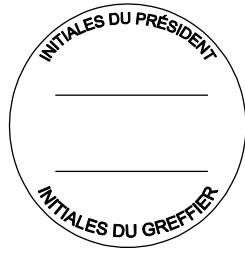
CONSIDÉRANT QUE les salaires des membres de l'état-major du Service incendie ont été révisés en février 2023;

CONSIDÉRANT QUE les salaires des capitaines n'avaient pas été ajustés, créant un écart important et non conforme à la structure salariale prévue;

CONSIDÉRANT QUE dans les circonstances, il y a lieu de procéder à la signature d'un addenda à l'entente relative aux conditions de travail des officiers et des officières supérieurs du Service sécurité incendie, et ce, rétroactivement à février 2023;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Sébastien Cyr,
appuyée par Hugues Lafrance,
il est résolu à l'unanimité des membres présents



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

9 décembre 2025

d'autoriser la Direction des ressources humaines, ou en son absence, la Direction générale, à signer un addenda à l'entente relative aux conditions de travail des officiers et des officières supérieurs du Service sécurité incendie, et ce, rétroactivement à février 2023, ainsi que tout document pour donner plein effet à la présente résolution.

TRAVAUX PUBLICS

CM2512-1291

Octroi de contrat de gré à gré – Groupe Voyer inc. – Pompes pour le Centre de traitement des boues de fosses septiques – Centre de gestion des matières résiduelles

CONSIDÉRANT QUE les deux pompes actuellement en service au Centre de traitement des boues de fosses septiques du Centre de gestion des matières résiduelles sont désuètes et nécessitent un remplacement afin d'assurer le bon fonctionnement du système de traitement des eaux ainsi que la fiabilité et la conformité environnementale des opérations;

CONSIDÉRANT QUE des demandes de prix ont été faites auprès de trois entreprises;

CONSIDÉRANT QUE la Direction des travaux publics recommande l'octroi du contrat au Groupe Voyer inc., seul distributeur pour l'Est du Canada, au coût de 43 745,68 \$, plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE,

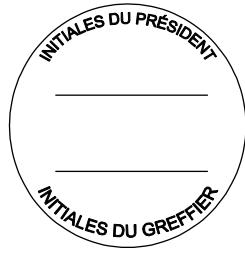
sur une proposition de Gil Thériault,
appuyée par Georges Painchaud,
il est résolu à l'unanimité des membres présents

d'octroyer un contrat de gré à gré à Groupe Voyer inc. pour l'achat de deux pompes destinées au système de traitement des eaux du Centre de traitement des boues de fosses septiques, au coût de 43 745,68 \$, plus les taxes applicables;

d'autoriser la Direction des travaux publics, ou en son absence, la Direction générale, à signer, pour et au nom de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine, tout document relatif à ce projet et à ce contrat;

d'imputer la dépense au surplus accumulé du Service des boues de fosses septiques.

INFRASTRUCTURES ET BUREAU DE PROJETS



No. de résolution
ou annotation

CM2512-1292

Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

9 décembre 2025

Nominations au comité directeur – Fonds régions et ruralité – Volet 3 – Signature innovation

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité directeur du projet Fonds régions et ruralité – Volet 3 – Signature innovation, doivent être remplacés puisqu'ils ne sont plus à l'emploi des organisations visées à l'origine du projet;

CONSIDÉRANT QUE le projet touche l'écoquartier et la transition énergétique;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation siège d'office sur ce comité;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Louis Arseneault,
appuyée par Johanne Lebel,
il est résolu à l'unanimité des membres présents

de nommer les représentants municipaux suivants pour former le comité directeur du projet du Fonds régions et ruralité – Volet 3 – Signature innovation : Marie-Christine LeBlanc, Jasmine Solomon, Karl Massé et Jean A. Hubert;

d'informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, via le bureau local, de ces nominations.

AFFAIRES DIVERSES

Le point suivant est porté à l'attention des membres du conseil :

- Le maire rappelle la séance extraordinaire qui se tiendra le 16 décembre 2025.

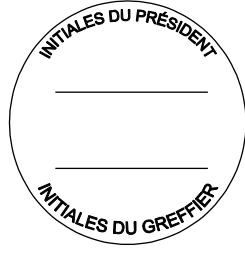
PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est soulevée lors de la période allouée à cet effet.

CM2512-1293

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur une proposition de Georges Painchaud,



Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

9 décembre 2025

No. de résolution
ou annotation

appuyée par Hugues Lafrance,
il est résolu à l'unanimité des membres présents

de lever la séance à 19 h 17.

Antonin Valiquette, maire

Alexandra Vigneau, greffière